

Mouthiers sur Boëme Vivre à Boëme

SOMMAIRE

Conseil municipal du 5 mars.....	p 2
1Commission communale des	
Impôts.....	p 3
Train Express Régional.....	p 3
Résultats Elections Régionales..	p 3
Les agriculteurs à Mouthiers	
dans l'après guerre	p 4
Concours photos	p 5
Centre de Loisirs d'avril.....	p 5
Euro 2cv méhari.....	p 5
Frelon asiatique.....	p 6
FNACA.....	p 6
Repas de la chasse.....	p 6
Sentiers de la Boëme.....	p 7
Bicyclette verte.....	p7
Etat Civil	p8
Agenda avril-mai.....	p 8



Un carnaval exceptionnel en quantité (700 personnes) et en qualité

Photo Alain PORTE

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 297

AVRIL

2010



LA POSTE S.V.P.

Le mois dernier, nous parlions de solidarité, mot sans lequel nous n'aurions pu sauvegarder notre gare. Nous en aurons certainement besoin dans les mois à venir pour sauvegarder notre bureau de poste. Nous avons en effet reçu récemment la visite des cadres de la poste qui envisagent à très court terme une nouvelle réduction des horaires d'ouverture.

Nous sommes persuadés qu'un bureau ouvert moins longtemps au public deviendra moins attractif et qu'il sera donc de moins en moins fréquenté. C'est un bon moyen de justifier plus tard sa fermeture. On nous indique que les nouvelles technologies réduisent les courriers traditionnels. Notre bureau n'aurait donc plus une activité suffisante.

Nous avouons ne pas très bien comprendre, comment la poste, avec tous les moyens à sa disposition, n'ait pas anticipé ce phénomène !

Au nom d'une rentabilité mesurée au jour le jour, on commet de graves erreurs.

Est-ce que les têtes pensantes de cette structure auraient déjà signé la mort du service postal de proximité !!!

Il nous semblerait plus judicieux de réaliser une vraie étude de territoire pour mesurer les besoins de la population.

Un élargissement des réels services postaux à MOUTHIERES pourrait redynamiser l'activité de notre bureau.

Nous ne parlons pas ici de la vente de diverses fanfreluches apparues depuis quelques mois sur les guichets mais plutôt d'une vraie politique de développement du service bancaire postal.

Nous avons subi la quasi disparition de la banque à MOUTHIERES avec un service limité à un distributeur automatique d'espèces et un bureau ouvert une seule matinée par semaine.

Comment la poste peut ignorer cette opportunité et ne pas mettre tout en œuvre pour élargir son activité ?

Une vraie politique de développement sur ce thème améliorerait certainement la rentabilité de notre bureau local ; qui sait, il faudrait peut être envisager à plus long terme un élargissement des horaires d'ouverture et une création d'emploi !!!

Cécile FORGERON
Maire

CONSEIL MUNICIPAL séance du 5 Mars 2010

Contrat de vérification des aires de jeux et installations sportives

Quatre prestataires ont été consultés. La Société DEKRA a été retenue pour la somme annuelle de 497,54 € TTC pour la vérification annuelle de 4 cages de buts de foot, 4 paniers de basket, 2 buts de hand, l'aire de skate, jeux des écoles, jeux place du champ de foire. Un contrat sera signé pour une durée de 5 ans.

Contrat de maintenance sur les chaufferies communales

les chaufferies communales (sauf scolaires) sont entretenues par la société COFELY.

Un avenant a été proposé pour le matériel de la salle omnisports, non compris dans le contrat initial.

Le Conseil décide de consulter d'autres prestataires pour ces matériels.

Syndicat départemental de la fourrière

Le Conseil Municipal donne son aval pour le projet de règlement d'intervention établi par le syndicat. Ce règlement permettra aux communes de mieux lutter contre les animaux errants et d'entreprendre les démarches pour prévenir les risques encourus par les personnes et les animaux de manière à assurer leur sécurité.

Haut-débit

Le Conseil décide de transférer la compétence « communications électroniques » au Syndicat Départemental d'Electricité qui assurera la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre pour les travaux sur les réseaux.

Défibrillateurs

Suite au débat du mois de février, sur la mise à disposition des médecins locaux, des défibrillateurs acquis par la commune, et après avis des intéressés (temps trop long pour une intervention efficace), le Conseil décide de ne pas mettre son matériel à disposition.

Médiathèque

Mme le Maire informe le Conseil qu'un appel à candidature a été lancé pour le recrutement d'un bibliothécaire, pour l'affinage du projet médiathèque. Elle rappelle que la Communauté de Communes participera à hauteur de 60% sur le poste.

La Poste

Pour faire suite à la réunion du 5 février, le conseil approuve la rédaction de la réponse apportée à la Poste suite à sa proposition de convention intitulée « convention territoriale de progrès pour l'adaptation des horaires »

Travaux local du Cercle des Aînés

Le Conseil Municipal décide de ne pas appliquer les pénalités de retard aux entreprises ayant réalisé les travaux.



Le club house bien charpenté

Photo Alain PORTE

Tribunal Administratif

Mme le Maire informe le Conseil du dossier qu'elle défendra devant le TA, concernant une question d'urbanisme.



Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
VENDREDI
7 MAI
20 H 30

SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

C'est un document d'aménagement et d'urbanisme qui permet d'organiser et de planifier le développement d'un territoire. Cet outil fixe les orientations générales de l'espace, les équilibres à maintenir entre zones à urbaniser, zones naturelles ou agricoles... Il fixe également les objectifs en matière d'équilibre social de l'habitat, de déplacements, d'équipements commerciaux ou d'espace à vocation économique. Ce syndicat regroupe la COMAGA, les Communautés de communes Braconnne et Charente, Charente Boème Charraud, vallée de l'Échelle et la commune de MOR-NAC. Un diagnostic du territoire va être préalablement établi.

Motion sur le « Pineau des Charentes »

A l'appel de l'association des Maires de la Charente, le Conseil décide de voter une motion demandant que l'Etat mette fin à une discrimination fiscale en supprimant toute indexation des taxes sur les vins de liqueur AOC et en modifiant de manière substantielle leur régime fiscal.

CEPAP

Le Conseil est invité à participer à l'opération « ville morte » qui aura lieu à LA COURONNE le lundi 8 mars 2010.

Charte de qualité -label national des petites cités de caractère

Madame PORTE Présente au Conseil les critères préalables et les engagements à prendre pour les communes de moins de 5000 habitants pour obtenir le label.

Le Conseil estimant que les critères demandés ne correspondent pas à la commune et que les engagements demandés ne pourront pas être appliqués, décide de ne pas donner suite.

Collecte et traitement des déchets

Monsieur REVEREAULT, président de CALITOM service public des déchets expose le bilan et les prévisions du coût de collecte et de traitement des déchets. Il souligne la stabilité des coûts de collecte dûe aux efforts d'optimisation. Il déplore les hausses des coûts de traitement générée par les travaux sur les vieilles décharges, l'exportation hors département de 18 000 tonnes de déchets. Il informe le conseil que la baisse de la collecte sélective en 2009 aura un impact égal à 750 000 euros de recettes en moins en 2010.

DU CHANGEMENT DANS LES DATES DE COLLECTE SACS JAUNES

JEUDI 15 et 29 pour tout le monde

toutes les dates sur calitom.com

CONTRÔLE DES AIRES DE JEUX

Selon l'article 2 du décret n° 96-1136 du 18 décembre 1996, les aires collectives de jeux doivent être conçues, implantées, aménagées, équipées et entretenues de manière à ne pas présenter de risques pour la sécurité et la santé de leurs usagers dans le cadre d'une utilisation normale ou raisonnablement prévisible.

Les prescriptions de sécurité dont le respect est obligatoire sont des prescriptions de portée générale, qui concernent l'information des utilisateurs et des personnes assurant la surveillance, des prescriptions additionnelles relatives à l'affichage

et des prescriptions spécifiques à certains risques particuliers : choix du site, aménagement, matériaux de revêtement et de réception, entretien et maintenance.

L'exploitant ou le gestionnaire de l'aire collective de jeux (ici la commune) doit tenir à disposition des autorités de contrôle un dossier administratif. Il est par ailleurs chargé d'organiser l'entretien et la maintenance de l'aire collective de jeux.

Les bacs à sable relèvent du même décret, l'une des exigences concerne l'obligation de maintenir dans des conditions d'hygiène satisfaisantes les bacs à sable.



ÉLECTIONS RÉGIONALES

1ER TOUR 14 MARS

INSCRITS : 2004
VOTANTS : 967 (48,25%)
EXPRIMES : 942

FRONT NATIONAL : 80 (8,49%)
EUROPE ECOLOGIE : 156 (16,56%)
UNE ENERGIE D'AVANCE : 396 (42,04%)
LUTTE OUVRIERE : 12 (1,27%)
L'AMBITION PARTAGEE : 53 (5,63%)
AVEC DOMINIQUE BUSSEREAU : 186 (19,75%)
FRONT DE GAUCHE : 43 (4,56%)
ALTERNATIVE A GAUCHE : 16 (1,70%)
BLANCS ET NULS : 25

2EME TOUR 21 MARS

INSCRITS : 2004
VOTANTS : 1026 (51,20%)
EXPRIMES : 983

UNE ENERGIE D'AVANCE
L'ECOLOGIE ... (ROYAL)
683 (69,48%)

AVEC DOMINIQUE BUSSEREAU
300 (30,52%)

BLANCS ET NULS 43

T.E.R.

Nous avons été contactés par le pays SUD Charente en juin dernier ils voulaient plus d'arrêts sur le TER Angoulême, Bordeaux et pensaient que Muthiers pouvait s'associer à leur démarche.

Avant d'entreprendre quoique soit il était important de vous consulter pour savoir si un besoin existait, et si possible quantifier vos désirs.

6% des foyers ont répondu ; ce qui, pour ce type de sondage, est un bon résultat.

1 - 66 questionnaires nous ont été retournés : 63 sont favorables à un arrêt à Muthiers ; 3 sont contre.

2 - Qui a répondu ?

- retraités : 23 soit 36%*
- actifs : 30 soit 47%*
- en recherche d'emploi : 2 soit 3%*
- étudiants, collégiens : 7 soit 11%*

*certains dans 2 catégories

3 - Répartition dans la commune de ceux qui ont répondu :

- du bourg : 36 soit 57%
- des villages : 27 soit 43%

4- Mode de déplacement pour venir à la gare prendre le train

- à pied : 23 soit 36%
- en voiture : 27 soit 42%
- à vélo : 7 soit 11%
- en stop : 1 - en bus : 2

5- Fréquence d'utilisation prévue

- tous les jours : 17 soit 27%
- 1 fois par semaine : 14 soit 22%
- 1 fois par mois : 9 soit 14%
- Occasionnellement : 23 soit 36%

6- Pour quelles raisons prendriez vous le TER ?

- études : 9 - travail : 30 - loisirs : 41
- démarches administratives : 21
- autres (shopping : 3 ; visites spécialistes 5 ; Visite famille : 3 ; par idéologie et sécurité : 2) *Plusieurs réponses possibles.

7- Quels horaires ?

A - départ Muthiers :

- Entre 5H et 7H : 28
- Entre 8H et 9H : 30
- Entre 10H et 14H : 18
- Entre 16H et 20H : 5

B- Retour Muthiers (départs Angoulême)

- Entre 7H et 12H : 10
- Entre 16H et 18H : 36
- Entre 19H et 21H : 31
- Entre 22H et 23H : 4

Observations complémentaires

- Plus d'un aller et retour par jour, sinon ça ne servira à rien.

- Tarif compétitif avec abonnement

- Respecter les correspondances avec Poitiers, Bordeaux, La Rochelle

- Gare d'Angoulême loin du Centre Ville

- Le rail plutôt que la route

- Idée géniale : ne plus dépendre des autres

- Une chance énorme pour nos enfants

- Proposer des horaires attractifs à des prix intéressants





Le groupe patrimoine de Mouthiers, qui se réunit tous les 15 j dans la salle du conseil municipal, recueille, depuis 2 saisons, les souvenirs d'anciens agriculteurs de la commune. Ces auditions, nous remettent en mémoire la vie en milieu rural et son évolution, au siècle dernier, et ce n'est pas si loin. Dans cette chronique, nous évoquerons quelques épisodes de la vie de GISELE et CHRISTIANE AUGEREAU, de DANIEL BONNET, et SIMONE et GILBERT HILLAIRET. Christiane et Gisèle sont les cousines de Daniel. Leurs parents étaient venus de Vendée (nous y reviendrons) et elles habitaient à la ferme du logis de FORGES. Cette ferme comptait environ 15 ha de terres cultivables, des bois et des chaumes et jusqu'à 8 vaches laitières.

Comme tous les enfants de paysan, elles aidaient leurs parents au retour de l'école, le jeudi, et pendant toutes les vacances. Elles se souviennent aussi des journaliers qui venaient donner « un coup de main ». Leur cousin Daniel est venu travailler à FORGES en 1934, il avait 12 ans ! Il se souvient avoir déchaumé à la pioche, déboisé à la main et avec les bœufs. Le Papa de Christiane et Gisèle est décédé en 1940 à l'âge de 54 ans ; Gisèle avait 14 ans et Christiane 12. Aidées de Daniel qui avait 18 ans, mais aussi de bénévoles comme Edmond LAFARGE, André MILAN et plus tard Claude GACHINOIS et d'autres (la solidarité n'était pas un vain mot !), il a bien fallu qu'elles prennent le manche de la charrue ; et ce n'est pas qu'une simple expression, puisque il est arrivé à Gisèle de labourer seule avec 4 vaches ! Gisèle nous raconte alors une journée d'été : « Debout à 5h 30, nous allions chercher de la verdure dans les champs avec la charrette attelée aux vaches ; au retour, nous trayions les 8 laitières, avant de prendre enfin notre petit déjeuner et de retourner dans les champs ; Je montais sur la faucheuse et je guidais les vaches avec l'aiguillon pour qu'elles suivent la taille ; je descendais pour les faire tourner. Quand il faisait trop chaud, nous reprenions le travail le soir après la sieste et le gouter (du mijot bien frais) ; c'était très dur de mettre le foin en tas, de charger les gerbes ; il fallait aussi traire les vaches et les amener boire à la Boème (là où aujourd'hui il y a la station de pompage). Je me souviens particulièrement d'une vache au caractère très affirmé : FLEURIE ; c'était une meneuse ! un soir d'orage, nous l'avons perdue sur la colline et elle n'est rentrée qu'à la nuit ; nous dinions d'une caillebotte et nous travaillions jusqu'à la nuit ; d'un soleil à l'autre » Leur Maman étant décédée en 1960, elles ont cessé d'exploiter en 1961.

Quant à Daniel, un solide gaillard qui, à 17 ans, portait les sacs aux batteries, il sarclait, semait, fauchait, non seulement pour ses cousines, mais dans d'autres propriétés. En 43, il a été envoyé en Allemagne, au titre du STO (service du travail obligatoire), d'où il est revenu le 20 mai 45, jour de la pentecôte, avec Paul Denaud et André Solas ; déception ! : il n'y avait PAS la frairie ! Il a quitté l'agriculture pour l'usine en 47, mais il a continué à donner des coups de main à ceux qui en avaient besoin. Encore une saga familiale de Vendéens : celle de Simone et Gilbert HILLAIRET. Ils sont arrivés à Mouthiers en 1961, pour retrouver les NICOLEAU (arrivés en 51) et avant les PROUTEAU (venus en 67). M Hillairet est le frère de M^{me} NICOLEAU et PROUTEAU... Gilbert et Simone étaient métayers à Vaubreuil. Leur propriétaire, un châtelain possédait 99 métairies (pas 100 à cause des impôts) et recevait la moitié des récoltes et un quota très contraignant pour les volailles. Les conditions de vie étaient très dures et l'avenir incertain. Grâce à un prêt d'émigrant ils ont pris la ferme des Hunauds appartenant à Mr DESCHAMPS ; ils sont arrivés avec 3 vaches, une genisse et un tracteur. Leur ferme a pu se développer sur une quarantaine d'hectares avec une petite vigne, des céréales et jusqu'à 15 vaches laitières. Certes ils n'étaient pas bien logés aux Hunauds : 4 pièces aux planchers défoncés et aux murs salpêtrés (la belle maison de maîtres était vide !), mais ils travaillaient pour eux. Ils ont pu faire construire une maison, leur maison, où depuis 1987 ils passent une retraite paisible et bien méritée ! Aujourd'hui les bâtiments des Hunauds sont à l'abandon.

Dans le cadre de la 3ème fête du Part'Age du 24 mai prochain à Mouthiers, la commission intergénération et solidarité du Centre Social lance un concours photos « 3 générations ». Il s'agit de regrouper 3 générations (famille ou non) sur une même photo. Mettez-vous en scène (repas, fête, rencontre, ...), faites preuve d'originalité et de créativité pour nous faire « Part'Age » un moment d'échange et de convivialité entre trois générations. Les photos doivent être envoyées en deux exemplaires au format 11,5X15,5 cm. Les coordonnées de la famille (nom, adresse, téléphone) devront figurer au dos de la photo.

Seules les familles résidant sur la communauté de communes peuvent concourir. Les photos seront exposées lors de la fête du Part'Age le 24 mai 2010 et seront soumises aux votes des visiteurs. Le gagnant se verra remettre un prix lors d'une cérémonie qui aura lieu en juin. Alors, parents, enfants, grand-parents, amis, voisins, tous à vos appareils photos, immortalisez des instants qui sauront séduire le cœur des visiteurs. Envoyez vos photos avant le 30 avril au Centre Social Effervescent 3, place de la gare 16440 MOUTHIERS SUR BOÈME à l'attention de Sandra S. renseignements 05 45 67 84 38.

APPEL A BENEVOLES Les 19 et 20 juin prochains se déroulera à ROULLET SAINT ESTEPHE une rencontre de passionnés de « Petites Citroën » (2cv, Méhari, Dyane, etc) Afin d'accueillir pour l'EURO 2CV MEHARRI 2010 dans les meilleures conditions les participants (60 à 70 véhicules attendus) et organiser toutes les activités prévues (rallye touristique, soirée avec repas et animations, feu d'artifice pour le

Samedi, balade au Maine Giraud, buffet à Mouthiers, et découverte de l'ULM pour le Dimanche, Vous êtes invités à rejoindre l'Equipe d'une dizaine de Bénévoles dont la motivation et la convivialité sauront contribuer au succès de cet évènement. Renseignements et inscriptions : Francis NEZEREAU 05 45 67 82 51.

L'accueil de Loisirs fonctionne sur Roulet pendant les vacances du 06 avril au 16 avril Un point d'accueil à lieu à Mouthiers de 7 h 30 à 9 h 00 et de 17 h 30 à 18 h 30 et le transport jusqu'à Roulet est assuré par nos soins. Les activités : ATELIERS TOUT AU LONG DES VACANCES Cuisine/Costumes/Décor/Accessoires INTERGENERATION Nous passerons quelques journées (7, 8 et 14 avril 2010) avec les résidents des Maisons de Retraite de Mouthiers et Roulet (repas, goûters, activités...) SPECTACLE « Nestor et la Poule aux œufs d'Or » Jeudi 15 avril à 18 h 15 Salle des fêtes de Roulet suivi d'un pot convivial SPORTS VACANCES (6/13 ANS) Multisports au choix Du 06 avril au 09 avril 2010 de 14 h à 17 h (hockey, foot salle, kin-ball, ...) animés par Christian et Jean-Marc (goûter compris) PRE - ADOS 11/13 ANS (CM2 / 6e / 5e) Du 06 avril au 16 avril 2010 Mardi 6 : Multisports aux glamots Mercredi 7 : Initiation Poker le matin et Visite des studios de Magelis l'après-midi Jeudi 8 : Balade aux chaumes des meulières Vendredi 9 : Tournoi de PES 3

Lundi 12 : Visite studio dessins animés 3D Mardi 13 : Visite théâtre d'Angoulême et initiation JIU JITSU Brésilien Mercredi 14 : Sortie Accrobranche (11 €) Jeudi 15 : Spectacle présenté par les enfants "Nestor et la poule aux Oeufs d'or" 18 h 15 / Salle des Fêtes de Roulet Vendredi 19 : Antilles de Jonzac (8€) Départ 13 h 30 Activités au choix LES ADOS 14/18 ans : Mardi 06 : Sortie Mc Do Bowling (15€) Mercredi 07 : Visite studio Magelis Jeux Vidéos jeudi 08 : sortie Lazer Game à Saintes (15 €) - Prévoir pique nique - Vendredi 09 : Journée Tournoi de PES 3 au local de Voeuil (Barbecue et gouter) Lundi 12 : Sortie Cinéma (8 €) Mardi 13 : Journée Multisports avec découverte Jiu Jitsu Brésilien (5€) - Repas et gouter compris Mercredi 14 : Journée accrobranche (Parc Aventure) 22 € - Repas et gouter compris - Jeudi 15 : Ouverture des Locaux à Voeuil et Sireuil l'après-midi Vendredi 16 : Sortie Antilles de Jonzac 8 € - Repas et gouter compris Les programmes sont disponibles au Centre Social "Effervescent" Renseignements et inscriptions 05/45/67/84/38.



FRELON ASIATIQUE

Le reconnaître :

Taille adulte de la reine : 24 à 32 mm ;
l'ouvrière : 17 à 26 mm ; le mâle : 19 à 27 mm.

Tête orange avec front noir

Thorax entièrement brun noir

Abdomen : segments abdominaux bruns bordés d'une fine bande jaune, un seul segment jaune orangé

Pattes jaunes à leur extrémité

le nid : sphérique X 40 à 50 cm

Au printemps, les jeunes reines ébauchent un nouveau nid le plus souvent dans la frondaison des grands arbres mais aussi sous les charpentes, les vérandas, ... Elles pondent des oeufs qui deviendront ouvrières.

En été, développement des colonies

En automne, apparition de la génération des sexués. Vol nuptial et accouplements.

Décadence des nids.

En hiver, les mâles et les ouvrières meurent. Seules les reines survivent et hivernent dans de vieux troncs, litières, ...

Les colonies ne vivent qu'un an. Les nids sont abandonnés et ne sont jamais réutilisés.

Comportement : il est peu agressif envers l'homme et ne montre aucun signe d'agressivité particulier, ni en vol seul, ni à proximité de son nid.

Les piqûres : seules les femelles sont pourvues d'un dard qu'elles utilisent pour injecter leur venin.

Comme pour tout piqûre, on observe :

Une réaction locale (rougeur, douleur

et gonflement)

Une réaction toxique en fonction du nombre de piqûres liée à la toxicité directe du venin. Cette toxicité est d'autant plus importante que les piqûres sont nombreuses.



Une réaction allergique avec des degrés de gravité différents. Dans ce cas, il faut consulter d'urgence un médecin.

En l'état actuel des connaissances scientifiques, le frelon asiatique n'est pas plus dangereux pour l'homme que le frelon européen.

Mesures de protection des ruches :

Des études scientifiques sont en cours pour mesurer l'importance du danger pour les ruches. Néanmoins, des mesures de protection peuvent être mises en oeuvre pour éviter tous dégâts :

-réduire l'entrée des ruches à 6 mm de hauteur

-maintenir l'herbe haute devant l'entrée des ruches

-éviter de laisser les cadres à lécher après chaque miellée.

Les mesures à prendre face à la propagation de l'espèce

Déclaration des nids en mairie permettant le recensement des individus et l'étude de leur mode de colonisation. Ces données sont ensuite transmises au muséum d'histoire naturelle de Paris. Destruction raisonnée des nids habités avant la migration annuelle des reines à l'automne, à condition toutefois d'éviter les comportements dangereux.

La destruction d'un nid mal conduite présente des risques (agressivité provoquée des frelons, dispersion de produits toxiques, accélération de la dissémination par les reines) : elle doit être engagée par une personne expérimentée et équipée ou par un professionnel de la désinsectisation.

Recommandations

- respecter une distance de sécurité de 5 m
- intervenir le soir aux heures les plus fraîches

- ne pas secouer ou créer de vibrations sur le support du nid

- ne pas tirer au fusil sur les nids

- en cas de destruction chimique du nid, veiller à ne pas le laisser sur place afin d'éviter toute pollution du milieu naturel.

- inutile de détruire les nids vides

- il n'existe pas de système de piègeage sélectif permettant de ne pas capturer d'insectes pollinisateurs.

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIER Pl. du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
2 au 5 avril	Nadine et Serge 06.15.46.59.06	WEEK-EN DE Pâques	DANS LE GERS	Valence/Baïse 4 j. / 3 n.		
11 avril	Gérard et M. Lucie 05.45.67.97.35 06.32.30.45.24	13 h 30	EDON	Mairie	14h	10
25 avril	Nicole, Colette Guy BR 05.45.67.19.61 06.81.55.41.64	11 h	ARCHIAC 17 + visite église	Terrain foot Repas tiré Du coffre	13 h	12
9 mai	Bernard et Maryvonne 05.45.25.08.16 06.88.34.86.21	10 H	BIOUSSAC (vers Ruffec)	Mairie – repas Tiré du coffre	10h45	16
16 mai	Maryline et Sandra 05.45.67.85.59 06.19.12.62.39	10 H	BÉCHERESSE Sentier des Pèlerins	Parking église Repas tiré Du sac	10h30	14,5
Autres possibilités, libres, hors calendrier						
Calendrier des mercredis						
14 avril	Guy P. et Raymond 05.45.67.94.15 06.74.80.34.45	14 h	VOULGEZAC	Place du Village	14h15	7
28 avril	Michel B 05.45.67.82.96	14 h	SAINT-CYBARD DE MONTMOREAU NONAVILLE	Église de St Cybard	14h30	7
12 mai	Guy P et Bernard 05.45.25.08.16 06.74.80.34.45	14 h		Parking du Cimetière	14h30	7

Le Comité FNACA apporte quelques précisions quant à la présence des drapeaux aux obsèques.

- la famille du défunt doit expressément demander la présence du drapeau (certaines personnes le refusent)
- le drapeau « anciens combattants d'Algérie » ne doit être porté que pour les obsèques d'un ancien d'Algérie
- le drapeau « neutre » peut être utilisé pour les autres anciens combattants (et non anciens militaires)
- la FNACA dispose d'un porte-drapeau bénévole. On ne peut donc lui tenir rigueur de ne pas être toujours disponible. Le drapeau neutre peut être porté par n'importe quel ancien combattant
- les personnes qui souhaitent la présence du drapeau aux obsèques de leurs proches peuvent le signaler au service des pompes funèbres ou à M. Yvon RIVET, président de la FNACA.

REPAS DE LA CHASSE

Il aura lieu le

**dimanche 11 avril
à 12 h
salle Gilles Ploquin**

MENU :

Apéritif

salade de gésiers civet de chevreuil

coup du milieu grillage de sanglier

haricots blancs salade fromage

Dessert café-cognac

vin ordinaire compris

ADULTES : 18 € ; gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Réservation

M. GERMON 05.45.67.98.57

M. BENNACEUR 05.45.67.84.46



BALADES FAMILIALES DU MERCREDI
départ à 14 h place du champ de foire à Mouthiers
14 et 21 AVRIL
11 et 26 MAI

VIVE LA BICYLETTE VERTE

« Bicyclette Verte » organise tous les dimanches matin des randonnées VTT

- départ à 10 h place du champ de foire

Le 16 Avril à 20H30, réunion publique avec le Bureau de l'association cycliste "La Bicyclette Verte" dans les locaux du Centre Social de Mouthiers. Sera à l'ordre du jour :

-les comptes rendus des réunions avec les élus de la Communauté de Communes CBC chargés des chemins,

-des contacts pris avec la MJC et le résumé de la réunion qui a eu lieu avec l'UFOLEP.

On parlera de la programmation des activités hebdomadaires : toujours le dimanche à 10H ou pas, de la programmation d'une randonnée à l'automne sur des sentiers de liaison intercommunaux, de la mise en place de l'activité GPS...

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

24 février : Aranza GONZALEZ-VARGAS impasse des
Génévriers
25 février : Marius COUSSY le Portail
4 mars : Ethan BENNACEUR le Rosier
7 mars : Marjane SCHOCK-GIACOMOTTO la Croix Guillaud
18 mars : Laurana MAINGOT Grandchamp
21 mars : Lucas NARDOU route de la côte à Bournet

DÉCÈS

20 mars : Mme LIVERTOUX née MÉTAYER Odette
route de la côte à Bournet

SUR VOTRE AGENDA

AVRIL

10 : repas de la chasse à la salle Gilles Ploquin à 12 h
11 : repas de la chasse à la salle Gilles Ploquin à 12 h
24 : soirée Parents d'élèves à 19 h la salle Gilles Ploquin
24 : théâtre « les drôlesses » 20 h 30 à la MJC
mise en scène B.MALHERBE
25 : théâtre « les drôlesses » 15 h 30 à la MJC

MAI

2 : journée détente FNACA - pêche -
repas salle Gilles Ploquin et étangs à partir de 9 h
5 : don du sang à CHADURIE de 17 à 20 h
8 : commémoration à 11 h

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur
Angoulême
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie
de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée
dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Photos Alain PORTE

Impression : Composableservices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain
bulletin

portera le dossard 298. Il commencera à courir les boîtes à lettres début avril. Les articles et annonces
des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 avril
Les activités prévues jusqu'au 15 mai pourront y être annoncées.

CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Boucles brunes et blondes ont aussi fait tourner les manivelles



Encore plus de participants pour les Boucles de la Boème



Ne pas la boucler à propos des O.G.M. et des pesticides !

(Photos Alain PORTE)